



Abus de faiblesse d'une personne atteinte d'Alzheimer

Par **Sagesse92**, le **20/07/2014** à **00:58**

Bonjour,

Nous venons d'acheter une maison ou nous avons un voisin atteint de la maladie d'Alzheimer. Le pauvre monsieur très sympathique est dans une situation bizarre.

Je vous explique il vit seul dans sa petite maison et il vit très bien seul mais le problème c'est qu'il est toujours marié aux yeux de la loi donc seulement civilement car sa soit disant épouse vit en concubinage avec un autre homme.

Son fils étant apparemment son tuteur légal est au courant de la situation et personne ne sans soucis car pour eux il n'y a pas de problème tant que "son épouse" qui ne l'ai plus réellement vient de temps en temps s'occuper de lui.

Il faut aussi savoir que c'est elle qui donne les consignes a son fils donc tuteur.

Elle m'a plus ou moins dit qu'elle aimerait le mettre en maison de retraite pour pouvoir vendre la maison. Je pense qu'elle reste marié à lui par intérêt économique.

Éclairez moi que dois je faire?

Merci.

Par **Sagesse92**, le **21/07/2014** à **00:24**

Pourriez vous me donner une réponse j'ai l'impression que ce pauvre monsieur est une marionnette. Je veux juste savoir si je peux lui venir en aide et que dois je faire pour que sa situation soit au mieux.

Merci pour votre aide.